

NOS GRAVURES

L'Albani

La gravure que nous publions aujourd'hui est reproduite d'un journal illustré de Paris. Elle représente la grande actrice telle qu'elle parut en costume de mariée, dans le second acte de *Lucie de Lammermoor*, à l'Opéra Italien, au mois de janvier dernier.

L'hon. M. Pelletier, ministre de l'Agriculture

Nous donnons le portrait de l'hon. M. Pelletier, d'après une photographie toute récente. Cette photographie a été prise à Québec il y a à peine quelques jours : c'est ce qui nous a empêché de publier plus tôt le portrait du nouveau ministre.

Les rapides de Sainte-Anne

Le site est un des plus pittoresques du Canada. Il y a beaucoup de rapides du même genre sur le parcours du Saint-Laurent, mais aucun ne surpasse celui-ci en poésie et en beauté. Il fait chaque année l'admiration des étrangers qui le visitent.

Costumes militaires turcs

On peut voir, dans ce tableau, les différents costumes des militaires turcs, cavalerie, infanterie, artillerie, chasseurs, etc. L'armée turque est la seule qui présente une différence notable, dans ses coutumes, avec les autres armées du continent. Ces costumes sont, en effet, plutôt asiatiques qu'euro-péens.

PRIME À NOS ABONNÉS

A nos abonnés qui auront payé, d'ici au 1er mars prochain, leur abonnement jusqu'au 1er juillet prochain, nous offrons une prime magnifique. C'est une chromo-lithographie de 24 pouces par 15. Le sujet est tout-à-fait canadien et porte un cachet entièrement local. Ce tableau représente un club de marcheurs à la raquette : les *Tuques-Bleues* de Montréal. Ils viennent de faire une longue course et sont arrivés dans la soirée auprès d'une habitation, sur le revers de la montagne. On les voit dispersés par groupes, les uns assis sur des morceaux de bois empilés, la plupart encore debout, les pieds chaussés de la raquette. Plusieurs sont assis près d'un feu allumé en plein air ; les reflets du brâsier produisent une traînée lumineuse qui illumine la figure d'une partie des marcheurs. Dans le fond du tableau se trouve la montagne couverte de neiges. L'ensemble est d'un effet saisissant.

Nous croyons que nos abonnés se hâteront de se prévaloir de l'offre que nous leur faisons, et se procureront cette lithographie en payant six mois de leur abonnement à l'avance.

NOUVELLES DIVERSES

—La corporation de Montréal s'est mise à poursuivre activement les propriétaires ou occupants de maisons qui gaspillent l'eau de l'aqueduc de la cité. Dans beaucoup d'endroits, surtout en hiver, on laisse couler l'eau inutilement par les conduits du réservoir. Il paraît que la négligence, sous ce rapport, s'étend à toutes les classes de la société, et les noms de plusieurs citoyens importants apparaissent sur la liste des personnes condamnées par la cour du Recorder pour ce délit. La corporation envoie des inspecteurs officiels à domicile, qui font rapport et dressent les actes d'accusation en conséquence. Ce système paraît avoir réussi jusqu'à présent. On ne savait à quel moyen recourir pour arrêter le gaspillage de l'eau. Il paraît qu'on est tombé sur le remède le plus efficace. Chaque semaine, la cour du Recorder rend un bon nombre de sentences contre ceux qui gaspillent l'eau. L'habitude et la facilité de se procurer l'eau font oublier à beaucoup de gens la valeur de ce liquide, et ce qu'il en coûte pour pourvoir à l'approvisionnement de la ville. On ne peut guère blâmer ces mesures de rigueur prises par le Conseil pour rappeler les citoyens au devoir sur ce rapport.

—Les journaux de France annoncent la découverte d'une nouvelle planète par M. LeVerrier, l'illustre découvreur de Neptune et le directeur de l'Observatoire de Paris. Cette planète se trouverait entre Mercure et le Soleil, et par conséquent la plus rapprochée du centre de notre

monde planétaire, dont Neptune est la plus éloignée. Elle accomplirait sa révolution autour du soleil en 42 jours. Une expérience décisive doit être faite à ce sujet dans les principaux observatoires de l'Europe, le 22 mars, jour où l'astre nouveau passera devant le soleil d'après les calculs de M. LeVerrier, qui a deviné l'existence de cette planète par les déviations de Mercure, comme il avait deviné, en 1846, celle de Neptune par les déviations d'Uranus. Cette nouvelle a mis le monde scientifique en émoi, et on attend l'épreuve avec curiosité.

—On annonce la nomination officielle de M. Fred. Gauthier comme secrétaire privé et aide-camp du nouveau lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Letellier. M. Gauthier était enseigne dans le premier bataillon des gardes-à-pied de Son Excellence le gouverneur-général. M. Gauthier est le fils de l'ancien consul de France à Québec, maintenant consul de France à Londres.

—Les journaux canadiens des Etats-Unis ne cessent de répéter le cri d'alarme au sujet de l'émigration du Canada, qui continue toujours en dépit de leurs avertissements réitérés. Il n'y a pas d'ouvrage et d'emploi aux Etats-Unis pour la moitié des résidents, et cependant, des individus et mêmes des familles entières persistent à laisser la province de Québec pour aller augmenter le nombre des malheureux sans travail chez nos voisins. Nos confrères attribuent ce mal aux insinuations perfides et aux mensonges des agents des compagnies de chemin de fer, qui induisent nos compatriotes en erreur et leur font espérer monts et merveilles de l'autre côté des frontières.

Il y a déjà longtemps que la presse se plaint de ce fléau. Il serait temps que les autorités s'en occupent sérieusement et prennent la chose en considération.

—Les journaux de lundi annoncent officiellement que M. W. Stephens, échévin, pose sa candidature à la Mairie contre MM. Beaudry et David, comme candidat indépendant.

—Le gouvernement d'Ontario a été battu, il y a quelques jours, sur la question de la réduction du chiffre de l'indemnité sessionnelle pour les membres de la législature. Une proposition de l'hon. M. Crooks, le trésorier, pour réduire cette indemnité de \$800 à \$600, a été rejetée par un vote de 38 contre 36.

—Le comité d'arbitrage du Congrès a rendu sa décision sur le vote de la Floride, qu'il a attribué à MM. Hayes et Wheeler, les candidats républicains à la présidence, sur une division de 8 contre 7. Les membres du comité ont voté chacun pour les candidats de leur parti.

—Le *Mayfair* a annoncé et le *Western Morning News* répète que lord Dudley a parié 5,000 livres sterling contre 5 que le prince Louis-Napoléon serait proclamé empereur de son vivant. Les tenants du pari de lord Dudley ne sont rien moins que le prince de Galles et trois autres lords. Si à eux quatre ils perdent le pari, ils le perdront à peu de frais.

Lord Dudley est âgé de soixante ans.

—Nous lisons dans le *Métis* de Manitoba :

“M. Arthur Lévêque, envoyé pour vacciner les Sauvages du lac Manitoba par le département des sauvages, est de retour depuis samedi. Il a été six semaines absent et a parcouru plus de 500 milles de pays en traîne à chiens. Il a été bien accueilli partout, et il a la conviction que les mesures promptes et énergiques prises par l'honorable M. Provencher auront pour effet de sauver de l'épidémie cette partie de ses administrés.”

—Des cédules de statistiques sur les naissances, mariages et décès et causes de décès, ont été adressées, par les protonotaires de chaque district, aux curés, desservants d'église et de gardiens de cimetières de cette province. Ces cédules devront être remplies et renvoyées aux protonotaires dans les premières semaines de l'année 1878.

—Il circule, dit le *Spectator* de Londres, une étrange rumeur d'après laquelle la Porte, dans son désir de prélever des fonds, a offert de vendre la Palestine aux Juifs, en retour d'une somme d'argent considérable. Ce serait une transaction des plus singulières, mais la chose n'est pas absolument impossible.

La restauration de la nation juive, dit le journal de Londres, avec lord Beaconsfield (M. Disraeli) pour premier roi, serait un événement assez romanesque pour satisfaire l'imagination de l'auteur d'Alroy lui-même. Cette rumeur, qui paraît aussi étrange qu'un conte oriental, serait-elle réellement un signe des temps ? La fin du monde serait-elle proche ? L'on sait que le peuple juif doit être réuni à Jérusalem avant la consommation des siècles, et que cette restauration sera l'avant-courreur de la destruction finale. Jusqu'ici on ne voyait pas de quelle manière cette restauration pourrait avoir lieu, mais la rumeur dont parle le *Spectator* jette quelque lumière sur ce point obscur. La soif de l'or, qui a été de tout temps la malédiction du genre humain, serait la cause déterminante de la restauration hébraïque, laquelle sera suivie de la fin du monde. Ce ne serait que juste.

—L'Exposition universelle de 1878 continue à s'annoncer sous les plus heureux auspices.

Non-seulement, depuis le commencement de la nouvelle année, les demandes des exposants étrangers continuent à affluer chez M. le commissaire-général, mais beaucoup de représentants des Etats européens ont réclamé, au nom de leurs nationaux, auprès de M. Krantz, pour obtenir des augmentations d'espace.

D'après le chiffre des demandes parvenues jusqu'ici au commissariat général, il est permis, dit le *Soir*, d'assurer que le nombre des exposants à l'Exposition de 1878 dépassera d'une façon notable celui de l'Exposition universelle de 1867.

—M. A. Decelles a été élu, vendredi dernier, maire de la ville de Saint-Jean, P. Q.

—Une dépêche spéciale de l'île du Prince-Edouard annonce que le *Northern Light*, le steamer d'hiver, qui était pris dans les glaces du Golfe depuis plusieurs jours, a enfin réussi à se dégager, et qu'il a repris son service entre Charlottetown et Pictou. Il a fait la traversée en trois heures et demie. Le trajet est de cinq ou six lieues.

—Il y a eu lundi soir, le 5 courant, grande réception officielle à l'évêché de Montréal. C'était l'inauguration des réceptions régulières du premier lundi de chaque mois, que Sa Grandeur Mgr. Fabre entend donner à l'avenir. Un certain nombre de citoyens marqués de notre ville s'étaient rendus au salon de l'évêché pour cette circonstance. La prochaine réception aura lieu le 5 mars.

—Le projet d'amalgamation des deux compagnies de télégraphe transatlantique, dont nous avons déjà parlé, a été repoussé à une réunion spéciale des actionnaires, qui s'est tenue à Londres, le 5 courant. On échappe ainsi au danger du monopole que ce projet avait fait redouter.

—La législature de Manitoba est en session depuis le 30 janvier.

—Nous voyons par le dernier rapport annuel du chef de la brigade de feu, que le nombre des incendies a été de beaucoup moins considérable à Montréal pendant l'année 1876 que pendant les années précédentes. Ce nombre est de 199. Il y a eu en outre, 112 alarmes fausses. Les dépenses du département du feu ont été de \$43,996. Sur ce chiffre de 199, le quartier Sainte-Anne et le quartier Saint-Antoine ont fourni 122 incendies.

—M. et Mme Prume, et M. Lavallée, viennent d'entreprendre une œuvre qui n'a pas encore été tentée en Canada, l'exécution d'un opéra par des artistes et amateurs du pays. Cet opéra est celui de *Jeanne d'Arc*, composé en 1874 par M. Gounod (libretto de J. Barbier) et qui a été joué avec un grand succès à Paris. Nos artistes s'occupent activement de la préparation de cet opéra. C'est une tâche qu'eux seuls peuvent mener à bonne fin ici, et nous ne doutons pas qu'ils ne réussissent. En attendant, MM. Prume et Lavallée doivent donner prochainement un concert préliminaire, qui servira de préparation à l'opéra lui-même, et qui a pour but de leur fournir les moyens nécessaires pour monter la pièce.

—D'après l'exposé donné au Sénat par M. le comte de Montigny, sur l'état du clergé français, trois mille communes en France manquent de curés et sont privées d'un service religieux régulier.

—On dit que le capitaine Hamilton, frère de lady Dufferin, doit épouser, prochainement, une des filles de Sir Hugh Allan.

—La Cour Suprême siègera dans la salle de l'Assemblée Législative, lorsqu'elle ira à Québec.

—Mgr. l'évêque Kelley, de Terre-Neuve, a envoyé sa démission au Saint-Siège, à cause du mauvais état de sa santé.

—Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur d'associer à la Commission de la Paix pour le district de Montréal, MM. Joseph-Octave Villeneuve, Alfred Vilbon, Philéas Mainville, du village Saint-Jean-Baptiste ; George Horne, du village d'Outremont, dans le comté d'Hochelaga, et Norbert Prévost, de Saint-Isidore, dans le comté de Laprairie.

—Le rapport annuel de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario a été distribué aux actionnaires. Les recettes se sont élevées cette année à \$551,962.19, les dépenses à \$450,322.67, le profit de cette année est donc de \$101,639.51. \$11,659 ont été dépensés pour bâtisses construites à Québec. Cette somme soustraite du total des profits donne une balance de \$79,409 ; sur ce montant, un dividende de 4 pour cent a été déclaré sur un capital de \$1,565,000, lequel dividende s'élève à \$62,600, laissant au fonds de réserve une somme de \$16,809.

Voici les noms des directeurs pour l'année courante : Sir Hugh Allan, MM. Thomas Caverhill, Andrew Allan, Robert Anderson, Adolphe Roy, M. H. Gault et Damasse Masson. Sir Hugh Allan est président, et M. Thos. Caverhill, vice-président du bureau des directeurs.

—On annonce que le gouvernement fédéral fera bientôt les nominations suivantes : M. Archibald Norris, de Montréal, succédera à M. David McKay aux douanes ; l'hon. M. Laframboise, ayant refusé la charge de juge à Gaspé, succédera à M. Whitney, qui vient de mourir, comme secrétaire de la Commission du Havre de Montréal ; M. Wilfrid Provost deviendra juge à Gaspé ; M. Charland, avocat, de Saint-Jean, sera appelé à remplir un autre poste.

—On lit dans le *Journal de Cohors*, N.-Y., du 18 courant :—“La fameuse Sophia Lyons, qui passe pour la plus habile voleuse des Etats-Unis et qui, dit-on, est à la tête d'une jolie fortune, résultat de ses innombrables dévaluations de magasins de nouveautés, vient d'être relaxée de la prison de Sing Sing, dans laquelle elle avait tout dernièrement été enfermée, soi-disant pour plusieurs années. Il paraît que son défenseur a découvert que sa détention était illégale,

et qu'il a eu l'adresse de faire partager cette conviction par le juge Dykman. Voilà comment la prisonnière a inopinément été rendue à la société, dont elle continuera d'être un des plus beaux ornements, car, bien qu'elle ne soit plus de la première jeunesse, son visage conserve un charme peu commun et ses manières sont toujours empreintes de ce cachet de distinction tout à fait frappant, qui a valu à cette voleuse émérite d'être si souvent comparée à Junon au cou d'albatre. Elle est arrivée par un train du chemin de fer Hudson River, mais—que les commis de magasins se rassurent—elle n'a fait que toucher terre à New-York. Le soir même elle est repartie pour Montréal, où sont ses cinq enfants, et elle y restera probablement jusqu'à ce qu'elle y ait été rejointe par son mari, Ned Lyons, aussi distingué parmi les voleurs opérant par effraction que sa femme l'est parmi les *shoplifters*. Ned Lyons est maintenant dans la prison d'Auburn, et aux termes de son jugement il devrait y rester longtemps encore. Mais les personnes au courant de la situation politique assurent que sous peu de jours il sera à Montréal auprès de sa digne épouse.

“Avis aux Montréalais !”

VOLEUR ÉMÉRITE

Nous empruntons à une revue américaine la curieuse histoire que voici :

Un jeune homme avait été voleur en Angleterre pendant plusieurs années ; ayant échappé à la vigilance de la justice, il prit la résolution de devenir honnête homme et se retira, à cet effet, chez un riche fermier, qui le reçut pour domestique. Il n'y fut pas longtemps sans s'attirer l'estime de son maître, dont il reçut des récompenses proportionnées à ses bons offices. Un jour, étant seul avec lui, il lui conta différents vols qu'il avait faits. Son maître n'en voulut rien croire ; il lui dit qu'il espérait lui donner, sous peu, des preuves de son habileté dans l'art de la filouterie, ce qu'il effectua quelques jours après. Un garçon boucher étant venu chez ce fermier pour y acheter un mouton, il chargea l'animal sur ses épaules, après lui avoir attaché les pieds. Ce garçon voyant, ce domestique dit à son maître que, s'il voulait le lui permettre, il irait enlever le mouton à ce garçon, sans qu'il s'en aperçût. Le maître, croyant la chose impossible, lui en donna la permission. Aussitôt ce jeune homme court chercher une paire de souliers, et devance le garçon boucher. Arrivé sur le grand chemin, il y jette un de ses souliers et va placer l'autre à 300 pas de là. Le boucher au premier endroit, voit ce soulier, et regarde autour de lui pour trouver l'autre ; ne le voyant pas, il le laisse ; mais il est bien surpris de le retrouver plus loin. Fâché de n'avoir pas ramassé le premier, il se détermine à retourner sur ses pas ; mais comment le faire chargé d'un poids sous lequel il succombe ? Rien de si simple que de s'en débarrasser, et d'aller chercher l'autre soulier : pendant ce temps le jeune homme qui était aux aguets, enlève le mouton et le reporte chez son maître sans lui dire de quelle manière il s'y était pris. Le garçon boucher, de retour à l'endroit où il avait laissé son mouton, se lamente sur la perte qu'il vient de faire, et, prévoyant que son maître le chasserait s'il ne lui en rapportait pas un autre, il retourne chez le même fermier et le supplie, à genoux, de lui vendre un de ses moutons qu'il payera sur ses gages. Le fermier ne se fait pas prier, et lui vend le même mouton. A peine ce garçon est-il sorti, que le filou dit à son maître qu'il gagerait de lui enlever encore. Le fermier, trouvant la chose plus difficile, lui promet une récompense s'il vient à bout de son dessein. Le jeune homme, assuré de son fait, court se cacher dans le bois qu'il allait traverser et attend son homme au passage. Quand il le vit près de lui, il se mit à crier : Bay... bay... bay... et imita si bien le cri du mouton, que le boucher s'imaginant que le premier mouton, s'était sauvé dans le bois, ne réfléchissant pas qu'il avait les quatre pattes liées, n'a rien de plus pressé que de courir après ; mais, ne pouvant entrer dans les broussailles avec son mouton sur ses épaules, il le met avec la plus grande confiance dans un fossé, et court à l'endroit d'où partaient les cris du mouton. Le jeune filou, le voyant enfoncé dans le bois, en sort et se saisit pour la seconde fois du mouton. Le boucher, las de chercher, revint à l'endroit où il avait laissé son mouton, et ne le trouvant plus, il s'aperçut enfin qu'il a été dupe de son imprudence, et retourne chez son maître, à qui il conte sa double aventure, et chez qui, d'après l'ordre du fermier, le mouton venait d'être apporté par l'honnête fripon qui avait ainsi gagné sa gageure aux dépens du garçon boucher.

“Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête,” comme disent ceux qui font usage du *Rénovateur Parisien* de Lurby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centins chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.